

L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires

Enjeux, dynamiques et perspectives de l'internationalisation des collectivités territoriales

11 & 12 décembre 2017 – Lyon

Des évolutions fortement marquées par le poids du politique et de l'économique

Les articles réunis dans ce chapitre couvrent une grande diversité de situations, d'une analyse des causes des évolutions des relations internationales des villes et territoires aux nouveaux champs auxquels elles sont aujourd'hui confrontées (comme les situations d'urgence), des modèles de production des villes conduites sous l'égide des Etats conduits pendant des années à la participation de celles- là au cycle onusien "Habitat".

Le premier article interroge le changement de références dans les relations internationales des collectivités territoriales : passage de la coopération décentralisée à une place accrue en faveur de relations économiques. Il met en valeur quatre facteurs majeurs : les résultats limités de la coopération décentralisée, l'intégration des structures économiques locales dans un système mondialisé, les responsabilités transférées aux élus locaux pour soutenir le développement de leur territoire et consécutivement une prise de conscience de leur rôle dans ce domaine.

L'article suivant part d'un constat similaire sur l'ampleur prise par les politiques d'attractivité territoriale qu'il rapproche de la nécessité pour les collectivités territoriales d'intégrer la dimension Europe pour des raisons de financements et d'édition de normes. Ce constat montre la dynamique d'internationalisation intensive des collectivités territoriales à l'inverse du couple coopération décentralisée / politiques « protocolaires » (accueil de délégations, participation à des réseaux mondiaux...) qui relève en revanche d'une internationalisation de basse intensité.

L'article de l'AFD s'appuie sur l'expérience de l'Agence y compris par l'ouverture de financement direct en direction de villes étrangères et sur sa volonté d'être un partenaire attentif aux savoir-faire des collectivités territoriales françaises pour les accompagner dans leur présence à l'international. Cette politique peut contribuer à reconfigurer par le bas des pratiques de coopération au développement, notamment dans les nouveaux champs des relations internationales que sont les questions d'environnement. Elle peut en même temps être un vecteur de rayonnement français.

L'article "De l'après-guerre aux années 1970, du financement du logement à celui du développement urbain" fait un parcours des modes de financements du logement par les organismes prédécesseurs de l'AFD. Il montre combien le politique associé à une recherche d'efficacité a été déterminant dans la fabrication de villes en Afrique subsaharienne, à Madagascar, à la Réunion... depuis la période coloniale à travers la mise en place de programme industriels de logements ayant pour but de loger les populations locales.

La place des collectivités locales dans le traitement de l'humanitaire est nouvelle. Elle peut se voir de deux manières, vue de France, dans un rôle de donateurs pour venir en aide à des collectivités affectées, vue des territoires touchés comment les collectivités de ces territoires

s'organisent et agissent pour prévenir les risques et gérer les catastrophes. Ce schéma a l'apparence de la simplicité mais il ne saurait rendre compte à lui seul de la complexité des situations consécutive à la présence de multiples acteurs dans les situations d'urgence et de ses effets sur le moyen terme : intervention (et souvent contrôle) des Etats des pays touchés, présence prééminente des grands acteurs internationaux de l'urgence qui dans un grand nombre de cas s'imposent face à l'inexistence opérationnelle des collectivités destinataires de l'aide, exclues de ce fait de l'action alors qu'elles seront en première ligne dans la période post-urgence.

La question urbaine est à l'agenda des Nations Unies depuis plus de 40 ans. Au fil des conférences « Habitat I, puis II puis III », la plus récente tenue récemment à Quito, la voix des gouvernements locaux s'est renforcée et une place leur a été reconnue dans une enceinte internationale d'où ils sont généralement exclus. L'article "La question urbaine au prisme des Nations Unies" interroge comment les problématiques urbaines sont formulées dans ces conférences, par qui, quelle place pour les villes dans les dynamiques multilatérales ?

L'article "Entre amnésie "du Nord et "schizophrénie" du Sud" vient en contrepoint pour souligner, à partir d'un regard extra européen, l'urgence de sortir des discours convenus si l'on veut accéder à des formes de partenariat assis sur des enjeux constatés et réels. La multiplication des partenariats n'est pas un gage de qualité. Ils ne sont pas une obligation mais vivent de la volonté de chacun d'engager une "relation bidirectionnelle" qui trop souvent fait défaut.